

## Finances

REF : DAF2016006

Signataire : JB

Séance du Conseil Municipal du 24/03/2016

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

**OBJET : Adoption du budget primitif 2016 du Réseau provisoire de chaleur de la ZAC Canal (budget annexe)****EXPOSE :**

Lors de sa séance du 10 juillet 2014, le Conseil municipal a approuvé la création d'une régie municipale dotée de la seule autonomie financière en charge de la gestion du réseau de chaleur de la ZAC CANAL.

La régie est dotée d'un budget depuis septembre 2014. Ce budget retrace, en investissement, les dépenses relatives à la construction du réseau et, en fonctionnement, les dépenses et recettes liées à l'exploitation du réseau. A noter qu'il s'agit du seul budget annexe de la Ville relatif à un service public industriel et commercial ce qui signifie qu'il doit être intégralement autofinancé par les recettes tarifaires payées par l'utilisateur (droits de raccordement, abonnement et consommation des abonnés au réseau). Aucune subvention du budget principal ne peut être versée pour équilibrer ce budget.

Le marché d'exploitation du réseau de chaleur a été confié à la société DALKIA qui l'exploite pour le compte de la Ville.

Depuis septembre 2014, le réseau de chaleur alimente 2 immeubles d'habitation composés de 85 logements chacun. Les travaux se sont poursuivis durant l'année 2015 : début 2016, un troisième bâtiment de 90 logements sera raccordé au réseau (tranche finale). Il n'est pas prévu, pour le moment, d'autres raccordements sur le périmètre de la ZAC Canal.

Pour 2016, les dépenses d'exploitation prévisionnelles refacturées par DALKIA s'élèvent à **198 800 €** :

- 135 000 € pour l'achat de combustible (P1)
- 57 000 € pour la maintenance des installations (P2)

Les recettes d'exploitation prévisionnelles s'élèvent à **240 000 €** :

- 92 000 € au titre du raccordement des abonnés au réseau
- 148 000 € au titre de la facturation de la chaleur fournie aux abonnés (R1 abonnement et R2 consommation)

Il en ressort un excédent prévisionnel d'exploitation (épargne brute) de **41 200 €** permettant de financer la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux (raccordement du 3<sup>e</sup> immeuble) ainsi que des études relatives à l'avenir de ce réseau (soit 41 200 € au total).

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 36

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 24 MARS 2016**

**L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 24 Mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 Mars, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Meriem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.**

**PRESENTS :**

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mmes TLILI Leïla, GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MM. CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoint au Maire,

MM. **CECCOTTI-RICCI Roland**, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère**, Mme LE MOINE Sandrine, M. **KADDOURI Nourredine**, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mmes ALVES Presilya, LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

**POUVOIRS :**

M. MONINO Jean-François	Représenté par :	Mme NEDELEC Soizig
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. KADDOURI Nourredine
Mme MERCADER Y PUIG Maria	Représentée par :	M. DAGUET Anthony
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	M. BEAUDET Pascal
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	<b>M. CECCOTTI-RICCI Roland</b>
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté par :	M. Jean-Yves VANNIER
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	M. HAFIDI Abderrahim
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme ALVES Presilya
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. Damien BIDAL

**Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne**

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2016006

Signataire : JB

**OBJET : Adoption du budget primitif 2016 du Réseau provisoire de chaleur de la ZAC Canal (budget annexe)**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu les articles L.2312.-1 et L.2312-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicables aux établissements publics industriels et commerciaux,

Vu la délibération n° 233 du 10 juillet 2014 portant création d'un service public de production et de distribution d'énergie calorifique,

Vu la délibération n° 234 du 10 juillet 2014 portant création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du réseau de chaleur de la ZAC CANAL,

Vu la délibération n° 235 du 10 juillet 2014 portant approbation du règlement de service et des tarifs pour le réseau de la chaleur de la ZAC CANAL,

Vu le projet de budget primitif 2016 du Réseau de chaleur de la ZAC CANAL,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le budget primitif 2016 du Réseau de chaleur de la ZAC CANAL équilibré en dépenses et en recettes, comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 240 000 €

Recettes : 240 000 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 41 200 €

Recettes : 41 200 €

**DIT** que la Maire est autorisée à procéder, à l'intérieur d'un même chapitre budgétaire aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatée au cours de l'exécution du budget.

L'adjoint délégué  
Anthony DAGUET



Reçu en préfecture le : 25/03/2016

Publié le : 25/03/2016

Certifié exécutoire le : 25/03/2016

L'adjoint délégué  
Anthony DAGUET

